

Suisses de France : à l'écoute!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **8 (1962)**

Heft 11

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUISSES DE FRANCE

★

A L'ÉCOUTE !

★

Camps de ski 1962/1963

Le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse, 26, à Berne, annonce que les camps de ski 1962-1963, réservés aux jeunes gens et jeunes filles de 16 à 22 ans et de 16 à 24 ans, auront lieu à Marmorera (Grisons) aux dates ci-après :

Camp I : Du 27 décembre au 6 janvier 1963 (pour jeunes filles et jeunes gens de 16 à 22 ans). Date limite d'inscription : 1^{er} décembre 1962.

Camp II : Du 7 au 17 mars 1963 (pour jeunes filles et jeunes gens de 16 à 24 ans). Date limite d'inscription : 1^{er} février 1963.

Prix pour logement et pension : frs. s 110,-

Voyage et skilift à la charge des participants.

Exceptionnellement des skis peuvent être obtenus gratuitement tandis que l'équipement personnel doit être apporté par le participant.

Dans des cas très particuliers une demande de réduction de prix pour les camps sera acceptée si elle est confirmée par le Consulat.

Programme : Des leçons de ski seront régulièrement données en petits groupes selon les facultés de chacun.

L'après-midi : Entraînement libre.

Le soir : Des distractions seront offertes par le camp, projections de films, discussions, concerts, jeux.

Les formules d'inscription et de renseignements complémentaires peuvent être demandées à : M. Willy Brossard, Président du Groupe des Eclaireurs Suisses de Paris, 166, avenue de Verdun, **Issy-les-Moulineaux** (Seine), MIC. 91-09.

CERCLE SUISSE ROMAND

Grande Fête de Noël 1962

Sous la haute présidence d'honneur de S.E. Agostino SOLDATI, Ambassadeur de Suisse en France, le CERCLE SUISSE ROMAND organise sa

SOIRÉE - ANNUELLE

pour le **SAMEDI 15 DECEMBRE 1962** à 20 heures 45 précises dans les magnifiques salons du PALAIS d'ORSAY, 9, quai Anatole-France à PARIS VII^e, métro : SOLFERINO.

AU PROGRAMME

LES TABLEAUX MAGIQUES de Pierre NIVAL.

LA VENTRILOQUIE avec O'BRISS.

UN PEU D'ILLUSION avec Maurice Martel.

LE BURLESQUE MUSICAL avec Aimé THEO et sa partenaire.

Spectacle présenté par André de WALKER

ILLUMINATION DE L'ARBRE DE NOËL

et grande distribution de jouets et friandises à tous les enfants présents par le PERE-NOËL.

GRAND BAL DE NUIT

avec l'orchestre des YUNG-FELLOWS et leur animateur.

CARTES d'ENTREE : 6 NF, gratuite pour les enfants.

CARTES en VENTE : aux adresses suivantes :

AMBASSADE de SUISSE, OFFICE SUISSE de TOURISME.

Concierge : 10, rue des Messageries.

Café « LE FRANÇAIS » : 3, av. de l'Opéra, PARIS.

MM. SCHMID et Fils, 8, rue St-Laurent, PARIS, X^e.

LE COMITE.

TOULOUSE

En visite officielle, Son Excellence, M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme Soldati, poursuivant leur voyage d'information dans le Sud-Ouest, ont été reçus jeudi 11 octobre par la Société Helvétique de Bienfaisance de Toulouse.

La réception eut lieu dans une salle de l'Hôtel Terminus, richement décorée aux couleurs suisses et françaises.

Les 70 participants arboraient un petit insigne aux couleurs tessinoises en l'honneur du canton d'origine de Son Excellence M. Soldati.

A la table d'honneur, étaient également présents : M. le Consul général et Mme Berthod, M. le Président de la S.H.B. et Mme Zryd, M. le Vice-Président de la S.H.B. et Mme Tissot, M. le Professeur Sermet, chargé de mission à la Préfecture de la Haute-Garonne, M. le Conseiller d'Ambassade Senger et tous les membres du Comité de la S.H.B.

Dès le début de la soirée, l'ambiance fut donnée par le groupe de jeunes, en costumes bernois, qui chanta un chant tessinois. Puis M. Simonetta, Président de ce groupe, s'adressa à Son Excellence, pour lui souhaiter bienvenue et retraça les activités de cette phalange folklorique qui tâche de se maintenir, malgré un « trou » qui apparaît dans la génération à venir.

Une série de chants, tessinois pour la plupart, anima ce repas, très cordial. Puis, au dessert, comme le releva si bien le reporter de « La Dépêche » de Toulouse, « M. Zryd exprima toute la joie des Suisses de Toulouse de recevoir le représentant de leur pays en France ». M. Zryd remercia également M. Berthod pour sa sollicitude envers ses compatriotes et fit applaudir MM. Iselin et Tissot, qui furent, le premier l'un des membres fondateurs de la S.H.B., le second l'un de ses premiers Présidents. Il leva ensuite sa coupe en disant son espoir de voir les relations franco-suisses encore améliorées.

M. Soldati déclara qu'il avait appris beaucoup de choses au cours de sa visite et, en particulier, que « la Suisse est aussi le pays des Troubadours, ainsi que l'a démontré très agréablement le groupe de chanteurs tout au long du repas ».

Cette très brillante soirée fit souhaiter à toute l'assemblée de nombreuses visites de son Excellence, M. Soldati, accompagné de sa très charmante épouse.

Il faut également signaler les visites commentées que firent nos hôtes illustres aux établissements suisses :

Etablissements Tissot, matériel, machines et organisation de bureaux.

Etablissements H. Zryd, usine de matériaux de construction.

B. S.

« Au cours d'un voyage officiel dans le Sud-Ouest de la France, S.E. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme Agostino Soldati, accompagnés de M. Berthod, Consul général de Suisse à Bordeaux et de Mme Berthod, ont été reçus, le samedi 13 octobre 1962, à la villa préfectorale pour rendre une visite de courtoisie à Mme et M. Diebolt, Préfet des Basses-Pyrénées.

Ensuite, l'Amicale suisse des Pyrénées, que préside M. Aebischer et qui groupe les représentants des Hautes et Basses-Pyrénées, a reçu à déjeuner, à l'Hôtellerie

A LA FÉDÉRATION DES COLONIES SUISSES LEMAN-MONT-BLANC

Dimanche 14 octobre, la Fédération a tenu son assemblée d'automne à Cluses.

Les sections représentées étaient : Annemasse, Chamonix, Cluses, Evian, St-Julien-en-Genevois et Thonon.

La réunion débuta par une allocution du Président central M. Vuilleumier de St-Julien qui salua les participants constatant leur nombre important. Il souligna ensuite l'excellent état d'esprit régnant dans les colonies et constata que l'effectif des sections augmente.

Le Président donnait ensuite le compte rendu de sa délégation à l'Assemblée annuelle des Sociétés suisses de France qui s'est tenue à Dijon. Il indiquait que le nombre des Suisses hors de la Patrie était de plus de 260.000, dont plus de 90.000 en France.

En ce qui concerne l'A.V.S., il signalait les difficultés rencontrées, sur le plan administratif, pour l'extension des pensions aux Suisses à l'étranger. Les discussions se poursuivent, mais elles sont lentes. L'importante question du paiement de la taxe militaire pour les Suisses de l'étranger fait également l'objet de pourparlers à l'échelon supérieur, mais là encore il faut attendre.

Rendant compte de la 40^e journée des Suisses de l'étranger à Sion, le 26 août écoulé, il soulignait le brillant succès de cette manifestation qui groupait plus de 500 délégués de tous les pays.

En vue de la prochaine Assemblée des Sociétés suisses de France qui doit se tenir au printemps, il annonçait que la Fédération avait proposé Evian. Des tractations sont en cours, mais aucune décision n'a encore été prise.

Sur le plan régional, il était décidé que la section de Thonon s'occupera de l'organisation de l'Assemblée de printemps de la Fédération Léman-Mont-Blanc. La date prévue sera entre mars et mai 63.

M. Rubin, Président de la section de Thonon, rendit compte de l'activité de sa Société qui est importante. C'est ainsi qu'à l'occasion de la 40^e journée des Suisses de l'étranger à Sion, Thonon organisa une excursion qui fut fréquentée par 57 participants. Le 1^{er} août fut célébré aux Allinges, dans la propriété de M. Domenjoz, un de nos compatriotes. Plus de 80 participants y prirent part et le succès fut complet.

M. Vuilleumier, Président central, félicita chaleureusement la section de Thonon et son Président pour l'activité déployée.

L'organisation du Noël des enfants fut confiée à une commission.

Un excellent déjeuner, servi à l'Hôtel national à Cluses, réunissait les délégués et leurs épouses et clôturait dignement une assemblée démontrant l'union et la vitalité des Colonies suisses de Haute-Savoie.

A. MAILLET.

du Fer à Cheval à Pau, M. l'Ambassadeur et Mme Agostino Soldati, M. et Mme Diebolt, M. et Mme Berthod.

A l'issue du repas, l'Ambassadeur et sa suite ont visité les installations de la S.N.P.A. à Larçq. »

